ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962
20e Circonscription de la Seine - 16e Arrondissement de Paris

Centre National des Indépendants
Centre Républicain

JACQUES ISORNI



ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

ILS VOUS ONT TROMPÉS

Pourtant, vous aviez été prévenus. Il est vrai qu'en ce temps, ma voix fut solitaire. **Dès le mois de mai de 1958,** de la tribune de l'Assemblée nationale, **j'avais averti la nation que recourir au général de GAULLE c'était aller à la dictature** et les Français d'Algérie que le général de GAULLE ne garderait pas l'Algérie française. C'est pourquoi je disais « **non** » à son premier plébiscite.

Le 1er juin 1958, en lui refusant mon suffrage seul, hélas ! parmi les députés nationaux, j'avais déclaré :

« Mais si notre destin requiert aujourd'hui que le général de GAULLE accède de nouveau au gouvernement de la France, je souhaite que son entreprise soit telle que l'avenir me reproche de lui avoir refusé mon suffrage.

« Puisse-t-il donc, recouvrant le sens de la justice, réconcilier cette fois tous les Français.

« Puisse-t-il, envers et contre tout, maintenir intégrée notre Algérie française et n'en pas faire, seulement, un peuple associé.

« Puisse-t-il, enfin, sauvegarder nos libertés et assurer, pour longtemps, l'unité de la patrie sauvée.

« Et que Dieu le garde de lui-même. »

Dieu ne l'a pas voulu et l'a laissé à ses inspirations mauvaises.

Nous avons perdu l'Algérie dans le déshonneur et dans le sang. Et l'Algérie indépendante nous coûte un milliard par jour. La Communauté s'est effondrée.

Il n'est de libertés que celles qui conviennent à l'arbitraire du pouvoir.

Les meilleurs soldats sont en prison. L'armée a perdu son âme. La justice est bafouée. **La** magistrature se révolte.

La patrie est divisée comme elle ne le fut jamais, sinon déjà par le général de GAULLE. L'alliance atlantique est dissociée, la France, malgré les apparences, complètement isolée.

Par orgueil et adoration de soi-même, Charles de GAULLE a maintenant suscité entre les Français une inutile querelle, en violant une fois encore, après la loi, la Constitution dont il est le garant.

Il a diminué la France, en parlant de grandeur.

Il pousse à la guerre civile, en parlant d'unité nationale.

Ceux qui, après avoir renié des promesses faites en vue de surprendre vos suffrages, se réclament de lui et de l'U.N.R., vous y poussent aussi.

Si vous voulez conserver la paix intérieure, vous devez croire cette fois celui qui vous disait la vérité, au mépris de son intérêt personnel. **N'écoutez plus ceux qui mentent, qu'ils vous aient menti à l'Élysée ou à l'Assemblée nationale.** Ce sont de dangereux bergers, qui vous conduisent à l'aventure.

Si, le 18 novembre, la majorité des suffrages se porte sur mon nom, je m'engage — et, moi, je tiens mes promesses — à lutter sans relâche :

- **POUR LE RÉTABLISSEMENT DE TOUTES LES LIBERTÉS** et pour l'AMNISTIE, afin de refaire l'unité de la nation réconciliée.
- **POUR LA SAUVEGARDE DE LA MONNAIE, DONT LA STABILITÉ EST LA CONDITION PREMIÈRE DE LA JUSTICE SOCIALE**, qui doit se réaliser par l'ajustement équitable des salaires, le développement de la politique du logement et de l'entraide.
- **POUR LA CONTINUITÉ GOUVERNEMENTALE**, en liant la durée de la législature à celle du gouvernement.
- **POUR QUE LA FRANCE RETROUVE SA PLACE AU SEIN DE L'O.T.A.N.,** seul rempart contre l'impérialiseme soviétique.
- **POUR UNE EUROPE UNIFIÉE.**

De nouveau, notre pays connaît des heures dramatiques. Ne votez plus pour ceux qui, d'un cœur léger, ont provoqué ce drame et que l'Histoire condamnera. Je souhaite que le vote du peuple précède le jugement de l'Histoire.

Pour ma part, je désire travailler de toutes mes forces avec vous et pour vous à la paix intérieure et à la paix extérieure, sans lesquelles rien n'est possible de ce qui demeure vos raisons de vivre à tous, depuis les jeunes impatients d'entreprendre jusqu'aux plus âgés aspirant au repos et au bien-être pour achever leur existence, et qui, les uns et les autres, nous regardent, nous écoutent et nous jugent. Je sais qu'ils sont sévères à l'égard de ceux qui ont abusé de leur bonne foi.

Parce que j'ai vu clair au milieu des mensonges et de tant d'illusions, j'ai le droit de faire appel à tous ceux, quels qu'ils soient, qui placent avant le pouvoir personnel, ses profits et ses profiteurs, la défense des libertés et celle de la patrie.

Vive la République ! ***Vive la France !***

Jacques ISORNI

Suppléant : **Jean-Marc VARAUT, Avocat à la Cour d'Appel**

Imp. Chantenay, Paris 11-62